

Boulange

Trampoline: à 11 ans, Raphaël Damarin affiche un beau palmarès

Passionné par le trampoline, Raphaël Damarin Secret, 11 ans, licencié au club de Fameck, habite Boulange et vient de participer aux championnats de France par équipe, à Toulouse. Scolarisé en classe de 6^e au collège d'Aumetz, il arrive à concilier études et sport. Interview.

Comment en es-tu arrivé à pratiquer le trampoline ?

Raphaël Damarin Secret : « J'ai commencé la gym sur quatre agrès dès l'âge de 5 ans, au club L'Étoile, à Rumlange, que je remercie aujourd'hui. Je décroche alors plusieurs podiums, jusqu'au début 2020, au moment du confinement.

Ma maman étant originaire de Fameck, c'est dans ce club, en août 2021, que je fais mes premiers sauts dans la section trampoline, en compétition. »

Pourquoi cette discipline? Peux-tu nous en parler en quelques mots ?

« J'aime cette discipline, c'est un sport acrobatique et artistique. On y exécute des figures: on juge la difficulté de l'exercice proposé, la beauté du mouvement ainsi que le temps passé en l'air à chaque figure.

Le trampoline en club n'a rien à voir avec les trampolines de jardin. Les figures consistent en des combinaisons de salto et/ou de vrilles multiples.



Raphaël Damarin, champion de trampoline : « J'aime cette discipline, c'est un sport acrobatique et artistique ». Photo DR

En compétition, on doit en faire dix, ni plus, ni moins.

Depuis trois ans, Mariel Prieur et Virginie Lamathe, mes super et patientes entraîneuses, sont là pour m'aider à progresser, à raison de trois entraînements par semaine, soit cinq heures hebdomadaires. »

À 11 ans, tu as déjà un beau palmarès. Quels sont tes objectifs ?

« Merci, mais je dois encore beaucoup travailler pour m'améliorer.

Sur la période 2022-2023, je termine 2^e en championnat de Moselle, 1^{er} à l'Interdépartementale (1^{re} sélective), 2^e en Région, 2^e en Interrégions. J'ai participé au championnat de France en individuel, puis aux championnats de France par équipe, en juin 2023. Les 8 et 9 décembre derniers, pas de podium, mais je suis déjà content, et j'aimerais faire

mieux en 2024.

Mon principal objectif est de valider mes points encore cette année, lors des quatre sélectives qui débiteront en 2024, pour me qualifier pour les championnats de France en individuel, en juin 2024, et peut-être, un jour, aux championnats du monde. Mais cela n'est pas pour tout de suite. »

Que ressens-tu après le championnat de France de décembre ?

« Je suis un peu déçu naturellement, car nous avions une équipe qui pouvait prétendre au podium.

Pour ma part, je suis très content d'avoir réalisé un mouvement complet de dix touches, sans chute, malgré un grand stress. Ce sera pour une autre fois.

Cette expérience restera une belle aventure avec l'ensemble des trampolinistes, des coaches et des parents ».

Boulange

Les énergies renouvelables au centre des débats



Une réunion publique s'est tenue à l'Espace Riom.

Une trentaine de personnes ont participé à la réunion publique organisée sur les ZAEnR (Zones d'accélération des énergies renouvelables).

La loi APER de mars 2023 (loi d'Accélération de production d'énergies renouvelables) vise à arriver, en 2050, à la neutralité carbone en remplaçant les énergies fossiles par des énergies propres.

C'est dans ce cadre que chaque commune est invitée, en concertation avec la population, à cibler des sites où il serait potentiellement possible de produire des énergies renouvelables.

Le maire de Boulange, Toni Falchi, a tenu à remercier le public pour la qualité des échanges.

Le maire et Roland Ricci, premier adjoint, ont apporté un

certain nombre de réponses aux personnes présentes. Plusieurs élus ont également participé à ce débat.

Cette réunion s'est tenue à l'Espace Riom de Boulange.

Registre consultable jusqu'au 22 décembre

Celles et ceux qui n'ont pas pu y assister peuvent encore faire part de leurs réflexions, de leurs interrogations et de leurs remarques dans le registre dédié, consultable en mairie jusqu'à ce vendredi 22 décembre.

Ces avis peuvent également être partagés par courriel à urbanisme@boulange.fr ou par voie postale à Mairie de Boulange, 3, rue des Écoles, 57 655 Boulange.

« Le bilan sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal », a conclu le maire.